



Les Konchennoù des pontons

FNPPSF



FÉDÉRATION NATIONALE DES
PÊCHEURS PLAISANCIERS
ET SPORTIFS DE FRANCE

Gazette approximativement trimestrielle de l'APLOC

n° 9

Mai 2010

APLOC@laposte.net

<http://www.plaisanciers-loctudy.org/>

LE PROVERBE DU JOUR :

Brud fall a ya betek ar mor; brud vat a chom e toull an nor

La mauvaise réputation court jusqu'à la mer ; la bonne réputation reste sur le seuil de la maison.



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



"Le bon vent est celui qui t'emmène ou tu veux"

Le bon vent est surtout celui qui va nous permettre d'avancer, afin de ne plus empanner autour des dates du désenvasement. Depuis mon retour, j'ai repris avec détermination et courage ma route de présidente. Elle

m'a conduite à l'occasion de nombreuses réunions et en particulier au sein du congrès FNPPSF à la rencontre de personnes qui s'investissent à 100% dans la plaisance, la pêche, le Nautisme et qui vivent les mêmes problèmes que nous, et l'expérience des uns peut aider les autres.

La communication, le partage sont des moyens efficaces, à notre portée pour nous informer et nous défendre, à la seule condition que nos actions ou nos propos ne soient pas déformés ou mal interprétés. Car notre seul but est de participer et contribuer au bon fonctionnement du port de plaisance.

Nous avons les mêmes demandes, attentes et besoins que les marins - pêcheurs, comme une cale de carénage propre, le désenvasement et des voix au sein du comité local des usagers du port de plaisance (CLUPIPI).

Les beaux jours arrivent, les pontons s'animent, aussi cette année, nous avons mis en place un calendrier qui devrait convenir à tous, afin de se retrouver ensemble pour une sortie, une visite de la cité de la voile à Lorient, un pique-nique avec le CNL, notre sortie traditionnelle "Tous en Mer" avec nos amis handicapés, la grande fête du 14-15 août en collaboration avec le FAR, le CNL, la SNSM et d'autres manifestations dont nous vous informons en temps utile. Sans oublier d'associer notre calendrier aux associations de plaisanciers voisines. Venez nombreux afin de faire vivre notre association.

Le geste de prendre une adhésion peut nous permettre d'avoir plus de poids par le nombre pour nous faire entendre. Tous pour Un, Un pour tous....

Bon vent
Hent mat

La Présidente



L'ÉDITO DU BUREAU

Verrons nous la fin du dossier désenvasement à LOCTUDY ?

OUI mais QUAND ? nous suivons avec attention ce douloureux dossier.

Le début d'année a été bien rempli pour le bureau :

- NATURA 2000 Roches de Penmarc'h :

- NATURA 2000 Rivière de Pont l'Abbé :

Philippe SPETZ et Serge CHÉNÉDÉ sont dans le comité de pilotage de cette zone et ont participé à de nombreuses réunions permettant ainsi d'émettre nos points de vue ainsi que ceux de la FNPPSF.

D'autres rencontres ont eu lieu avec : le Comité Local des Pêches du Guilvinec; les Affaires Maritimes, l'A OCD, NEF, etc... rencontres très fructueuses et positives.

Mais le bureau s'est penché également sur les animations, voici dorénavant et déjà quelques dates à retenir :

- Weekend du 28, 29 et 30 MAI sortie en bateau pour visiter la Cité de la Voile à LO-RIENT
- 26 JUILLET sortie « TOUS EN MER ».
- 4 JUILLET PIQUE-NIQUE avec le CNL sans doute à LARVOR.
- 11 SEPTEMBRE Opération Pelles et Seaux pour désenvaser le Port.
- Escalade de la Route de l'Amitié en 2011.
- Projet d'échange avec le Yacht Club d'Hoe-dic.
- Et bien sur notre traditionnelle Fête de la Plaisance qui, cette année, se déroulera à la mi-août en partenariat avec la SNSM et le FAR.

Un dernier sujet, le congrès national de la FNPPSF organisé par le comité départemental et qui s'est déroulé fin Mars à Loctudy au centre de vacances « LE RENOUVEAU », l'ensemble des délégations, représentant toute la France côtière, ont tenu à remercier le CD 29 et l'APLOC pour l'organisation et l'accueil de ce congrès : merci aux bénévoles.

Alors, rejoignez-nous en adhérant à l'APLOC

Le bureau



WESTERN AU LOCH

QUE SONT DEVENUS LES PONEYS ??



C'est dans la plus parfaite indifférence que, cette semaine, les employés municipaux ont ramené les trois poneys qui avaient pris leur quartier de printemps et d'été dans le polder de Moustierlin, à Penfoulic où ils passent l'hiver à l'abri, en compagnie de leurs sept congénères qui y brotent à l'année. Fouesnant

est, sans doute, la seule ville de la région à posséder un troupeau communal de poneys chargés d'entretenir les espaces naturels et d'aider l'homme à maîtriser la végétation. Chez nous, on fait encore dans le pastoralisme et les poneys, ce sont nos tondeuses écologiques. Dans ce troupeau, seule Fanny pourrait se souvenir, avec nostalgie, de l'archipel des Glénan où elle vivait en liberté, dans les années 80, avec une quinzaine d'autres poneys sur l'île du Loch. Pourtant, la situation n'était guère brillante. Les méfaits provoqués par la consanguinité et l'âpre lutte que se livraient les mâles des deux clans se traduisaient par un taux de mortalité élevé. Un univers impitoyable qui poussa Tarzan à traverser le bras de mer et à aller se réfugier sur l'île St Nicolas pour échapper à la vindicte de ses rivaux qui l'avaient condamné à mort. Un remède de cheval s'imposait : le rapatriement sur le continent. Cette entreprise à hauts risques fut préparée avec minutie et en grand secret par la municipalité. L'opération « Cheval de retour », véritable action de commando, fut déclenchée le jeudi 8 août 1991. Cela allait être une belle et grande journée où les événements prirent une tournure épique et les hommes, des postures de héros. Assurément, le plus haut fait d'armes des employés municipaux d'après-guerre. A 6 heures du matin, la vedette de la commune met le cap sur les Glénan, traînant la barge de SOS Plongée de Concarneau. Des flotteurs spéciaux ont été aménagés. Huit hommes sont à bord. Deux heures et demie plus tard, une autre vedette quitte Port-La-Forêt avec cinq personnes dont deux vétérinaires et Jean Puloch, adjoint au maire, qui supervise l'opération. Seulement voilà. Une chose est de décider du retour des poneys, une autre chose est de les faire revenir. Dans un décor de paradis, les participants connaîtront l'enfer.

Les équidés, se voyant encerclés, vont faire tourner les employés communaux en bourriques. On tente la tendresse, la caresse dans le dos. Les petits poneys

montent sur leurs grands chevaux. Il faut sortir les fusils hypodermiques. La confusion est telle que c'est miracle qu'aucun employé n'ait reçu une flèche dans l'arrière-train. Bien que touchés, les petits chevaux demeurent vaillants. L'heure est au lasso. On va vivre des scènes d'anthologie. Dans la mêlée, plusieurs hommes se retrouvent ficelés. L'ardeur d'un poney faiblit. Un membre de l'équipe commet l'erreur fatale de l'encorder à son poignet. La bête repart, entraînant, dans son sillage, l'homme à plat ventre. Des témoins dignes de foi assurent que ses collègues, médués, le verront passer devant eux, à deux reprises, glissant d'un bout à l'autre de l'ilot. Osons l'hyperbole. En cet été de sécheresse, on crut que les étincelles qui jaillissaient du frottement conjugué des sabots de l'animal et des godillots de l'homme allaient embraser l'herbe rase qui recouvrait le Loch. La seringue du vétérinaire eut raison des trois mâles. Au bord de la plage, on cerne trois femelles pour les faire passer de la berge à la barge. Les trois poneys préfèrent la fuite par la mer. Les hommes, lassés, laissent leurs lassos et plongent pour une improbable course-poursuite marine perdue d'avance. Les femelles finiront par se rendre. Le retour sur la terre ferme que l'on pouvait imaginer périlleux se passa, dit-on, sans problème. Quand la barge accosta à la cale de Moustierlin, douze heures après son départ, l'équipage eut la surprise d'être accueilli par le maire, Roger Le Goff, et de nombreux élus. Devant un tel aréopage, les poneys eurent le bon goût de ne pas en rajouter et montèrent paisiblement dans les bêtillères pour s'en aller vers Penfoulic, leur nouveau lieu de résidence. Les employés municipaux eurent le triomphe modeste et rentrèrent vite chez eux avec le sentiment du devoir accompli. Il arrive même aux héros d'être fatigués.

21 / 11 / 2009

JYLD.

billet reproduit avec l'autorisation de l'auteur - S.C
Si vous voulez recevoir les billets du samedi de Jean-Yves Le Dréau, nous contacter par mail : [contact@ville-fouesnant](mailto:contact@ville-fouesnant.fr)
<http://www.ville-fouesnant.fr/Le-rendez-vous-du-samedi-de-Jean->



QUE SE PASSE-T-IL DANS LES AUTRES MARINAS ?

Au cours du périple vers les Antilles de Ti'Punch II, nous avons en réalité passé plus de temps dans les marinas que sur l'eau.

Ceci nous a laissé le temps d'observer :

Comment nous avons été reçus,

Quels sont les équipements indispensables,

Quels sont les services offerts

Bref, avons-nous rencontré la marina idéale ?

Baiona, en Galice

C'est la première abordée après avoir traversé le Golf, Nous avions eu une mer plutôt agitée et nous étions fatigués, sales et affamés.

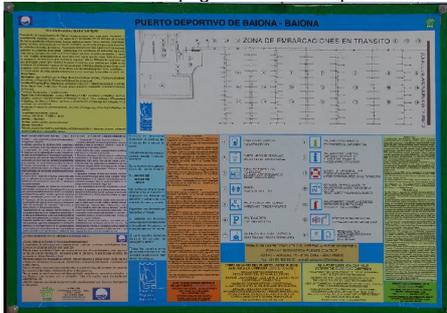
Visiblement, cette marina a été frappée par la crise en Espagne et les bâtiments ne sont pas terminés, les douches et les bureaux sont encore dans des préfabriqués. Le tout est propre, mais les douches sont rapidement inondées en cas d'arrivée d'équipages nombreux.

L'accueil est variable selon les interlocuteurs et va du médiocre à l'excellent. Comme partout, cela aide énormément de parler la langue.

Le port est à deux pas du centre ville : les commerces sont parfaitement accessibles, cafés, restaurants, alimentations, shipchandlers, motoristes... Bref, rien ne manque.

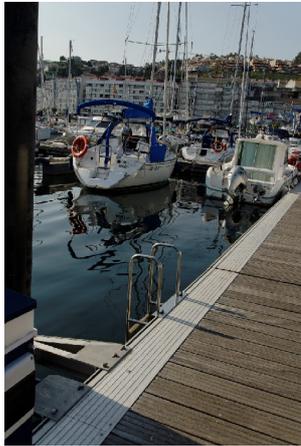
Ce qui frappe le plus parce qu'on n'y est pas habitué, c'est un grand panneau qui résume le plan, les tarifs, les règlements du port. Nous retrouverons ceci à

toutes les escales espagnoles. Un exemple à suivre.



Autre équipement nécessaire : des échelles qui permettent de remonter sur les pontons en cas de chute. Nous en retrouverons partout sauf à Santa Cruz de Tenerife.

La cale de carénage, simple et plutôt petite, est bien équipée. C'est la marina qui prend en charge les manipulations. L'aire de récupération des déchets, simple et complète, est très propre et bien tenue. Il faut dire que la marina est entourée de grilles qui, même ouvertes, semblent dissuader les riverains d'y mettre leurs encombrants.



L'impression générale est plutôt bonne : la marina est bien tenue, les équipements sont maintenus impeccables.

Lagos, au Portugal

La marina de Lagos est située au coeur de la cité, mais complètement enclose. Ceci ne l'empêche pas d'être au centre d'un complexe commercial important : restaurants, entreprises de promenades en mer, location de bateaux, .

Ce qui frappe au premier abord, c'est l'absence de zone technique : celle-ci est commune au port de pêche, donc délocalisée.

les équipements sont assez succincts : bornes d'eau et d'électricité en bon état, équipements de sécurité : échelles, et surtout des téléphones à chaque ponton



qui permettent d'appeler les numéros d'urgence. Encore une idée à retenir !

Autre chose : des douches et toilettes somptueuses, en travertin. Elles sont d'une propreté rigoureuse, même si les ouvriers y travaillent toutes les nuits pour les rénover. Une carte magnétique ouvre les grilles et toutes les installations : douches, toilettes, buanderie. Et puis : une capitainerie énorme, où une jeune fille en boutons nous accueille avec un charmant sourire et un français très correct.

Bref, une escale très agréable : l'accueil des portu-gais, le soleil, la gastronomie, le vin, tout concourt à faire de Lagos une escale réussie.

Porto Santo, Madère

Ce fut longtemps l'escale presque obligée pour tous ceux qui voulaient traverser l'Atlantique. Il suffit de voir le nombre de « traces » laissées par les voiliers de passage sous forme de peintures et tableaux plus ou moins réussis.



Actuellement, si Porto Santo est toujours une escale extrêmement agréable, la marina est en pleine déconfiture. En effet, elle a été reprise par un groupe financier de Funchal qui ne s'en occupe pas comme elle le mérite. Les pontons sont désertés, alors qu'il y a seulement 10 ans, même les mouillages étaient tous occupés.

Actuellement, le chantier naguère florissant est à l'agonie, les prix sont élevés, les prestations bien maigres, les tracasseries administratives de la part de la police et de la douane bien réelles. Mais les grilles qui ferment les passerelles sont toujours ouvertes et le carburant à 0,60 € le litre.

Ceci dit, la beauté de l'île est intacte, sa plage toujours la plus belle, l'ambiance bon enfant et l'accueil au Pato Bravo, le café local, chaleureux. Et il faut dire que les sanitaires sont très bien tenus.

A suivre : Madère, les Canaries, la Gwadloup...

CSJ



ET LA CALE DE CARÉNAGE ?

Nos amis les pêcheurs côtiers se sont récemment vus interdire de carénage sur les cales.

Nous en avons été informés par un petit article dans le Télégramme du 28 mars : il est interdit de caréner, mais on peut encore nettoyer sa coque à l'eau de javel (sic !)

Puis deux articles : le premier dans Ouest-France du 14 avril, l'autre dans le Télégramme du 20 avril. Philippe Tanneau, président de la commission mer côtière au comité local des pêches réclame une cale de carénage. Il avance que les frais générés par le carénage sont trop élevés (200 € environ par aller-retour), les contraintes sont importantes : obligation d'aller au Guivinec, au demeurant non équipé pour lever les petits bateaux, ou bien de faire appel aux prestataires de service des ports de plaisance, aux tarifs musclés. La solution serait d'avoir une cale avec rigole récupérer les eaux usées.

La réponse de la CCI dans le Télégramme du 14 avril est pour le moins étonnante : « Faire une tranchée, ça coûte des sous ... il y a le slipway du Guilvinec ... un marché a été passé avec le chantier de Pors Moro ... il y a deux sociétés à Loctudy qui peuvent sortir les bateaux, mais les pêcheurs professionnels ont une certaine réticence à monter leurs bateaux avec des entreprises dédiées à la plaisance... » Bref, il y en aurait pour 150 000 euros. Pourtant, une certitude : l'argent ne semble pas manquer.

Quelques commentaires :

— Encore une fois, on a posé des interdictions avant de donner une solution alternative aux usagers. Le besoin d'une solution de carénage sûre et économique est criant dans la région !

— L'eau de javel : Comment une telle absurdité est-elle encore possible ? Bien entendu, l'eau de mer est pleine d'ions chlore, mais ils sont neutralisés par le sodium. Le chlore natif généré par l'eau de javel est très agressif et se combine avec toute molécule organique présente dans l'eau et crée des composés organochlorés (de la même famille que les biocides et pesticides) qui se révèlent de dangereux perturbateurs endocriniens.

— Les pêcheurs côtiers se trouvent confrontés au même problème que les plaisanciers : l'interdiction brutale de tout carénage et nettoyage des coques depuis plusieurs années est très onéreuse, pour les pratiquants, improdutive puisqu'elle encourage le dopage des antifoulings avec des produits dangereux et prohibés, les carénages sauvages, et surtout rebute tous ceux qui voudraient utiliser les nouveaux revêtements non polluants qui existent déjà, mais exigent des nettoyages fréquents.

Alors, que faire ?

La cale de carénage est une demande constante de l'APLOC depuis trois ans.

Maintenant, les pêcheurs côtiers la réclament aussi. D'un côté, il y a plus de 500 clients potentiels – en réalité, tous ne l'utiliseront pas, loin de là, mais beaucoup en ont besoin.

De l'autre, 97 petits bateaux de pêche qui l'utiliseront certainement.

Le moins qu'on puisse dire est qu'il y a suffisamment de clients potentiels pour rentabiliser cet équipement.

Autre point, et non des moindres : le port de plaisance de Loctudy dispose déjà d'une aire de carénage avec traitement des eaux de lavage. Même si le circuit de décontamination est parfaite, il existe et pourra facilement être adapté à une nouvelle réglementation. Ceci permettra donc de diminuer sensiblement les coûts : il suffirait de faire une rigole ou un système de récupération des eaux usées, de poser une pompe de relevage pour les envoyer dans le circuit existant, d'installer un ou deux nettoyeurs à haute pression payants et un système de nettoyage de la cale par chasse d'eau comme à Brest.

Est-il permis d'imaginer que le bon sens va enfin prévaloir et que la cloison étanche qui sépare la pêche de la plaisance va s'ouvrir un peu au bénéfice de tous ? Que la municipalité et la CCI sauront cette fois mettre leurs ressources en commun ?

En tout cas, les dernières entrevues que nous avons eues avec MM le Maire et José Le Bec laissent penser que leur refus d'une cale de carénage est de mois en mois moins catégorique (voir article suivant). Gardons espoir !

CSJ



LE POINT SUR LES AFFAIRES.

L'APLOC a été recue par M. Le Maire de Loctudy le 15 mars et par M. José Le Bec le 15 avril 2010. L'objet de ces rencontres était de faire un point, comme tous les ans, sur les sujets liés au port de plaisance et concernant notre association.

Même si le désenvasement des ports plombe littéralement l'activité générale et l'économie, non seulement des ports mais aussi de la commune, ces rencontres se sont passées dans un très bon climat et ont permis de constater que certaines affaires avancent...pas tout à fait au rythme souhaité...mais avancent quand même.

Principales affaires traitées :

- **Désenvasement** : comme tous les citoyens de la commune, L'APLOC regrette que ce dossier n'ait pas encore abouti. Sans sous-estimer la problématique de la pêche, elle a une fois de plus, souhaité une issue rapide à ce problème complexe pour que les travaux débutent enfin pendant l'hiver 2010/2011.
- **Extension du port** : projet gelé ou abandonné pour l'instant.
- **Carénage propre** : M. Le Maire se dit sensibilisé par ce problème. L'APLOC réfléchira à ce sujet.
- **Carénage des bateaux de pêche** : l'APLOC se propose d'élargir la réflexion avec les responsables des « petits bateaux » des professionnels.
- **Local pour l'APLOC** : ce sujet sera à examiner après le désenvasement.
- **Dysfonctionnement plots accès cale de plaisance** : l'installation n'est plus sous garantie, les PB sont à régler au cas par cas.
- **Poubelles/Déchets** : des modifications importantes sont sur le point d'être appliquées dès cette année pour les poubelles (enfouissement des bacs) et ensuite pour les déchets.
- **Sanitaires publics ponton A** : les petites améliorations attendues ont enfin été réalisées...mais des voyous (non encore identifiés) ont totalement souillé ces installations dès la réouverture après travaux !!!
- **Sanitaires pontons plaisancier pêcheurs** : sera examiné après le désenvasement.

- **Poutres en Iroko**: après une longue procédure, la mairie a gagné ! Les sommes dues par les faufaits ont déjà été versées...et les travaux de réhabilitation seront rapidement menés pour sécuriser les esplanades (remplacement de toutes les poutres en Iroko par du ciment teinté).
- **Budget annexe du port de plaisance** : le bureau du port (Didier Furic) sollicitera l'APLOC (J-P Quéménéur) en janvier, pour connaître les besoins.
- **Protection du littoral** : M. J Le Bec annonce qu'une signalétique professionnelle et adaptée sera implantée aux points stratégiques.
- **Commission Consultative des Usagers du Port de Plaisance (CCUPP)** : plutôt que de réactiver cette commission dissoute, M. Le Maire propose à l'APLOC des entrevues à la demande, à raison de une ou deux par ans. L'APLOC souscrit à cette proposition.
- **Panneaux d'information** : M. Le Maire annonce une prochaine implantation de panneaux sur les ports et alentours.
- **Dispositifs de sécurités sur les pontons** : la mairie a vite réagi aux préoccupations de l'APLOC dans le cas « d'homme à la mer ». M. Le Bec a évoqué quelques solutions possibles qui pourraient être rapidement concrétisées (échelles...).
- **Friche industrielle du port** : l'utilisation de cette friche, sous propriété du conseil général, avait été évoquée par l'APLOC avec le Président Maille en septembre 2009. Le Président avait répondu qu'il était ouvert aux propositions de la mairie de Loctudy. M. Le Maire partage l'idée d'une réflexion à conduire avec la participation des parties concernées (Mairie, professionnels, associations...)

JPQ



BREST ET DOUARNENEZ 2008

Troisième acte : Camaret-Brest

Après une nuit d'un profond sommeil manifestement bien mérité duquel je n'étais extrait que par le ron-ron lançant des déambulations de la navette du port de plaisance de Camaret, j'enchaînais tous les rituels matinaux préalables au largage des amarres. Toutes voiles hissées, je m'extrayais du maillage serré des mouillages au moment même où un imposant catamaran bleu ciel dépourvu de mat, sortait du bassin du port de plaisance, entraînant dans le sillage désordonné des remous de son hélice, une frêle esquin plus proche d'un optimiste que d'un navire de travail traditionnel.

Plus rapide et coupant au plus prêt de la côte, le catamaran sur lequel régnait une intense activité que je ne pouvais interpréter, pris de l'avance avant de stopper net en amont de la pointe des espagnols.

Plus au nord, dans un angle me rendant captif de la vue du nombre considérable de voiles déjà en action dans la rade de Brest, je ne prêtai aucune attention au grément et à l'embarquement de passagers dans ce qui une fois chargé ressemblait encore plus à une coque de noix.

C'est ainsi que je me retrouvais encore immédiatement bord à bord avec ce minuscule bateau traditionnel croate et son équipage mixte. Alors que j'échangeais avec ma voisine élégamment maquillée et revêtue d'un costume traditionnel, sur nos origines respectives, une imposante flottille de côtes comparables au mien venait à notre rencontre, non sans être suivie par deux imposants semi-rigides chargés d'équipes de télévision pour lesquels j'étais manifestement transparent. Je verrai plus tard sur une chaîne publique, un reportage présentant l'équipée de ce canot caractéristique des côtes croates, comme ayant été totalement réalisée par voie maritime et fluviale depuis la Croatie. Cette légère liberté prise avec la réalité ne manqua pas de me faire sourire.

Parvenu sans encombre et dans l'indifférence la plus totale au nouveau port de plaisance au pied du château, je posais enfin pied à terre pour effectuer les formalités requises à la Carène. Une fois celles-ci accomplies, il ne me restait plus qu'à rejoindre la zone assignées aux voiliers de petite plaisance au fond de la Penfeld au delà du pont flottant à proximité de l'espace dédié à Madagascar.

Deux surprises m'y attendaient. Je réalisais vite que le pont ne s'ouvrirait pas à la demande mais à des heures précises dont nous aurons l'occasion de reparler. Parvenu à l'aplomb de cet obstacle, il me

semblait bien reconnaître à couple du canot de sauvetage de l'Aberwrach, Margodig et une partie importante de son équipage d'astreinte pour ces premiers jours de fête. Sur le quai opposé, des vietnamiens embarqués dans de gros paniers ronds en roseau, assuraient l'animation en imprimant à ceux-ci un mouvement de bascule leur permettant de se déplacer assez vivement sur le plan d'eau que délimitait une très belle jonque.

A 16 heures, le pont s'ouvrait enfin et je pouvais me mettre à couple sur un mouillage avant de refaire un bref tour des quais en fête et d'aller me reposer pour envisager avec sérénité la randonnée nautique sur l'Elorn prévue au programme du lendemain pour les voiliers de petite plaisance.

A suivre ...

Rémy Le Donge-L'hénoret



LE CLUPIPP ? QUÉZAKO ?

C'est tout simplement un sigle, un peu barbare, qui définit le Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance.

L'existence, la composition et le fonctionnement de ce CLUPIPP sont définis par les articles

R 622-3 et R 621-2, 5^{ème} alinéa, ici rappelés, du code des ports maritimes (CPM) :

R 622-3 :

Le comité local des usagers permanents du port comprend les titulaires d'un contrat d'amodiation ou de garantie d'usage de poste d'amarrage ou de mouillage et les bénéficiaires d'un titre de location supérieur à six mois délivré par le gestionnaire du port.

Leur liste est tenue à jour par le gestionnaire du port. L'inscription sur la liste s'effectue sur la demande de l'intéressé assortie des justifications appropriées.

Le comité local des usagers permanents du port est réuni au moins une fois par an par le (président du conseil général) maire ou son représentant. Il reçoit communication du budget du port.

R 621-2 (5^{ème} alinéa):

Dans les ports où se pratiquent simultanément au moins deux des activités de pêche, de commerce et de plaisance, le conseil portuaire est composé de la manière suivante :

5° Neuf membres représentant les usagers du port choisis parmi les catégories d'usagers mentionnées à l'article R. 142-5, à raison de trois membres désignés par le président du conseil général et six membres désignés respectivement par la chambre de commerce et d'industrie, le comité local des pêches et le comité local des usagers permanents des installations portuaires de plaisance, constitué dans les mêmes conditions que celles prévues à l'article R. 622-3 et réuni au moins une fois par an par le président du conseil ou son représentant ; le président du conseil général détermine le nombre de sièges revenant à chaque catégorie d'usagers au titre du commerce, de la pêche et de la plaisance, compte tenu de l'importance respective de chacune de ces activités.

Jusqu'à ce jour, le CLUPIPP était une entité fantôme, puisque les usagers qui en faisaient partie n'avaient pas connaissance des autres usagers inscrits vu que la liste d'inscription globale était abusivement considérée comme propriété du bureau du port ou du conseil général et de ce fait non consultable.

De nombreuses démarches juridiques et la tenue à Loctudy, les 26, 27 et 28 mars dernier du congrès national de la FNPPSF (Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France) organisé de brillante manière par Paul Vinay (FNPPSF/CD29) et Philippe Spetz (APLOC) ont permis, à cette occasion, d'échanger sur ces deux fameux articles. De ce point de vue, Les avis d'experts sont unanimes...et sont assez éloignés de la réalité vécue sur le terrain...au moins jusqu'à ce jour !

Madame la Députée Annick Le Loch, présidente du conseil portuaire de Loctudy nous a fait l'honneur de participer à ce congrès et d'entendre, comme d'autres, les réponses à nos préoccupations.

Contactée quelques jours plus tard par Jean-Paul Quéménéur, coordonnateur du CLUPIPP de Loctudy, Madame le Loch partage l'interprétation des experts sur le code des ports maritimes concernant en

particulier :

- l'existence du CLUPIPP : ce comité existe, de fait, dès l'instant où des usagers sont détenteurs d'un contrat ad hoc et qu'ils ont fait la démarche auprès du bureau concerné. Ce comité peut avoir une vie propre, et pourrait vivre par exemple au rythme des réunions du conseil portuaire. Toutefois, il est permis de penser que le législateur a estimé nécessaire qu'il soit réuni au moins une fois par an par le président du conseil général, ou son représentant.

- La liste des membres du CLUPIPP qui est un document administratif public. De ce fait il doit être en consultation libre dans les bureaux concernés (bureau du port,...) en notant que toute disposition contraire pourrait relever de la CADA (*commission d'accès aux documents administratifs*).

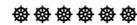
- Bien évidemment et conformément au 5^{ème} alinéa de l'article R 621-2 du CPM (cf ci-dessus), c'est le CLUPIPP qui désigne les membres représentant les usagers du port pour le domaine qui leur revient (installations portuaires de plaisance) en qualité et nombre selon la décision du président du conseil général.

De ce point de vue, et compte tenu des évolutions constatées au port de plaisance, dans les décennies passées, Madame Le Loch a accepté l'attribution d'un troisième siège, en conseil portuaire, aux représentants du CLUPIPP.

En conclusion et pour éclairer certaines interprétations et pratiques souvent abusives du code des ports maritimes en l'occurrence, il n'est pas inutile de rappeler que dans le domaine de la loi, la liberté est la règle, et que l'interdit est l'exception, souvent d'ailleurs frappée d'illégitimité si elle n'est pas justifiée par l'objectif même (par exemple sécurité ou défense).

La réunion du CLUPIPP de Loctudy, programmée le 30 avril prochain à 14h par le président du conseil général permettra aux membres du CLUPIPP d'harmoniser, nous l'espérons, la compréhension sur ce domaine.

JPQ



UN COORDONNATEUR POUR LE CLUPIPP DE LOCTUDY.

Jusqu'au 20 mars 2010, le Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance (CLUPIPP) avait un statut proche de l'OFNI (Objet Flottant Non Identifié) !

Son nom, ou son sigle disait bien quelque chose à qui voulait l'entendre...mais peu savait ce que c'était, à quoi il servait, qui l'habitait et comment il fonctionnait ...

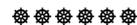
Tout ceci est en pourtant dit par les articles R 622-3 et R 621-2 du code des ports maritimes, rappelés ci-avant...mais... comme beaucoup d'usagers du port l'ont constaté...les décrets d'application font défaut !!!

Aussi, ces usagers du port, titulaires d'un contrat supérieur à 6 mois, ont souhaité que le CLUPIPP traduise la vie réelle des usagers en lien avec la tenue des conseils portuaires.

Les usagers ont ainsi élu un coordonnateur du CLUPIPP. Il s'agit de Jean-Paul Quéménéur.

Ce comité désignera notamment ses représentants au conseil portuaire, conformément à l'article R 621-2 du CPM. Il se dotera d'un bureau et se réunira, en particulier, avant les réunions du conseil portuaire.

JPQ



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2009

Samedi 16 mai

Ste Marine

Puces de la Mer, matériel maritime.

Professionnels et particuliers, s'inscrire avant le 10 mai au 02 98 51 9 90 (J-L Baudry) ou 06 89 26 24 50 (J-P Fouquet)

APPO

Samedi 23 mai

Ste Marine

Contrôle des navires sur inscription

APPO

Samedi 07 juin – journée

Port de Pont-l'Abbé

« Faites de la Rivière », activités nautiques pour tous AURPPA

Samedi 26 juin Après-midi

Port de Loctudy

Sortie pour les handicapés (voile et moteur)

APLOC

En outre, les projets suivants sont en préparation :

- Seconde séance météo avec un prévisionniste de Météo- France
- Formation au CRR – dates à définir
- Visite d'une journée à la Cité de la Voile de Lorient (AURPPA)
- Visite du Sémaphore de Penmarc'h (APLOC)
- Sortie à bord de chalutiers (APLOC)
- Matelotage avec la participation de l'École de Pêche du Guilvinec (APPTGv)

De plus chaque association portera à la connaissance de tous les sorties qui pourraient être ponctuellement proposées en fonction des possibilités.

L'AURPPA réalise le pilote de la rivière de Pont-l'Abbé qui sera édité avec la participation de la municipalité et normalement disponible pour le printemps 2009



LES 29 ET 30 MAI 2010

L'APLOC organise une sortie en bateaux à la Cité de la Voile « Eric Tabarly » à Lorient qui se déroulera comme suit :

29/05/10 au matin : - Départ de Loctudy. Navigation jusqu'à Lorient

29/05/10 au soir : - Amarrage au port de la Base Sous-marine (port de la Cité de la Voile) où des places nous seront réservées. (frais de port à notre charge)

- Dîner sur place, au restaurant ou au bateau .

30/05/10 : - A 10 Heures, visite guidée, en groupe, de la Cité de la Voile

- Déjeuner, ensemble, à la Cité de la Voile.

- Retour vers Loctudy ou départ vers de nouvelles aventures selon les disponibilités de chacun...

LES PRIX :

Visite guidée et déjeuner Cité de la Voile : 32,80 € par personne pour 20 personnes minimum.)

Pour les participants de l'APLOC et leurs amis : 30,00 € par personne.

Les personnes qui souhaitent participer à cette journée et qui désirent rallier Lorient en voiture peuvent nous rejoindre pour la visite et le déjeuner du 30/05/10. (inscription avant le 10/05/10)

LA SORTIE EN FLOTTILLE SE FERA SOUS L'ENTIERE RESPONSABILITE DES CHEFS DE BORD ET POURRA ÊTRE ANNULÉE EN CAS DE MAUVAIS TEMPS.

Le bulletin d'inscription est disponible en téléchargement sur le site de l'APLOC ou peut être demandé à Annie Ganachaud.

Merci de le remplir et de le retourner avant le 10 mai 2010 à :

Annie Ganachaud : asganach@wanadoo.fr

ou

Annie Ganachaud

3, rue An Aod

29740 LESCONIL

Tel : 02 98 87 80 61



« TOUS EN MER »

L'APLOC organise une sortie en mer le 26 JUIN 2010, avec le concours de l'APF et d'autres associations, afin d'offrir une journée inoubliable pour les personnes en situation de handicap et tisser des liens plus profonds afin qu'ils puissent venir à bord de nos bateaux quand cela est possible.

Cette manifestation devrait voir la présence de plus de 100 personnes en situation de handicap. Nous avons besoin de votre implication dans ce grand moment de partage :

Par la disponibilité de bateaux

Par la disponibilité de personnes à quai pour l'embarquement et préparation de la soirée

Un bulletin d'inscription est disponible sur le site

Déroulement de la journée :

- embarquement des handicapés entre 13h00 et 13h30 ponton lourd
- deux groupes seront formés : groupe voile, groupe moteur
- ballade vers les moutons ou les Etocs
- retour vers 17h00/18h00 à loctudy
- pot de l'amitié vers 18h30
- repas en commun de tous les participants
- soirée spectacle et musique

Philippe

Vice président APLOC



LA ROUTE TRACE SA ROUTE

Loctudy port de la première escale de la route de l'Amitié 2011 ?

Le projet, initié en 2008, vient d'être réactivé en vue de la prochaine édition début Août 2011.



Après des contacts individuels avec les différents partenaires potentiels, une réunion de prise de contact s'est tenue le Lundi 12 avril au bureau du port de Loctudy. Elle a regroupé les représentants de la municipalité de Loctudy, des autorités portuaires (conseil général et CCI), du comité local des pêches, du conseil portuaire, des principales associations locales : le FAR, l'APLOC, la SNSM, le CNL.

Bruno Lepout, président de l'Association de la fête du vent et de la mer, organisatrice de la manifestation, a présenté aux participants l'esprit et l'organisation de la manifestation à partir d'une vidéo retraçant les temps forts de l'édition 2009.

L'étude de la faisabilité d'un accueil à Loctudy a abordé à la fois les questions liées à l'accueil nautique et terrestre de l'escale. Les échanges constructifs aboutissent, à ce stade du projet, à la **conclusion collective** de la possibilité technique de l'accueil des bateaux et de la volonté locale de faire de cet événement une manifestation forte de l'été à Loctudy.

Accueil nautique : L'escadre d'environ 160 navires serait répartie entre le port de pêche (environ 120 bateaux) et le port de plaisance (environ 40).

Accueil terrestre : Les festivités (restauration et ani-

- Définition du parcours d'Audierne au Bono, avec un projet d'escale en lien avec le festival inter celtique de Lorient ;

- Obtention de l'accord des autorités concernées.

- Signature de la charte d'accueil par les maires des communes d'escales (octobre 2010)

- Préparation de l'organisation de l'escale loctudiste.

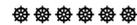
Les points de route sont fixés ; la navigation continue. Des précisions seront apportées rapidement par les organisateurs, elles vous seront transmises via le site de l'APLOC.

Notre association doit être une composante active de la réussite de la manifestation, en partenariat avec les autres associations loctudistes .

Le principe de la création d'un groupe projet a été retenu lors de notre dernière assemblée générale, rejoignez-nous via notre site ou en contactant Serge (0685521970)

Donnons sens à la devise de la Route de l'Amitié : Amitié, Convivialité, Esprit maritime

S.C



N'OUBLIEZ PAS :

Nous vous attendons sur notre site et notre forum : <http://www.plaisanciers-loctudy.org/>

Pour joindre l'APLOC, c'est toujours aussi simple, prenez un bulletin à la Capitainerie du port de plaisance, ou demandez-en un à :

Annie Ganachaud

3 rue An Aod,

29740 Plobannalec-lesconil,

ou encore à :

aploc@laposte.net

ou encore téléchargez-le sur le site :

<http://www.plaisancier-loctudy.org/>

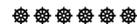
Il vous manque des numéros des konchennoù ?

Téléchargez-les sur le site de l'APLOC

<http://www.plaisanciers-loctudy.org/>

Inscription au clupipp

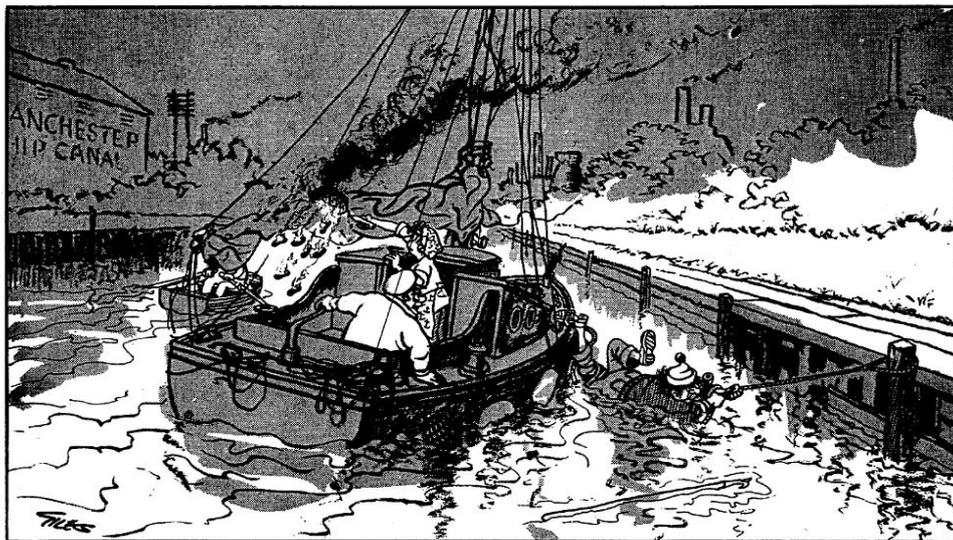
N'oubliez pas à votre prochaine visite à la Capitainerie! (Voir le K 6 et le présent numéro) – c'est urgent !



LA LEÇON D'ANGLAIS DU TRIMESTRE :

Encore Giles, toujours d'actualité :

Avec des équipiers comme les miens, pas étonnant qu'on navigue en solitaire.'



"With crews like mine, no wonder they sail round the world single-handed."

Daily Express, September 5th, 1977

mations) seraient prises en charges par un collectif d'associations, coordonné par la municipalité.

Les prochaines étapes du projet ?

